

Compte rendu sommaire de l'audition de M. Édouard Philippe, Premier ministre, et de M. Olivier Véran, Ministre de la Santé, devant la mission commune d'information de l'Assemblée nationale, le 1^{er} avril 2020

« Avec la mission d'information qui débute aujourd'hui, l'Assemblée nationale assure la permanence de ses missions constitutionnelles, pour faire vivre le contrôle démocratique », a déclaré en préambule le Président de l'Assemblée nationale, **M. Richard Ferrand**.

« Nous veillerons à ne pas entraver l'action de l'exécutif en ne surmobilisant pas dans cette phase de crise les membres du gouvernement » a-t-il toutefois ajouté. « Le temps des remises en cause viendra, mais une fois le plus fort de la crise derrière nous. »

"Il est probable que nous ne nous acheminons pas vers un déconfinement qui serait général, absolu, en une fois et pour tout le monde", a indiqué lors de sa déclaration liminaire, le Premier ministre M. Edouard Philippe.

Le Premier ministre a souligné la complexité de la prise de décision sur un retour à la normale, en réponse à une question de M. Richard Ferrand sur une telle perspective :

« La question que vous posez sur le déconfinement est redoutablement complexe. D'abord parce qu'il n'y a pas de précédent. On n'a jamais confiné aussi largement autant de gens et donc, par définition, on n'a jamais confiné aussi largement autant de gens. Il n'y a pas de process écrits, de méthodes éprouvées, et le seul précédent qui existe, celui qui a été mis en application en Chine pour la région du Hubei, qui a été placée en confinement pendant de longues semaines, est à lui seul un précédent qui n'est pas totalement reproductible chez nous, puisque la Chine entière n'était pas placée en confinement, mais seulement une région – plusieurs régions, en l'occurrence. Donc, ce n'est pas comme s'il y avait une méthode à suivre pour le déconfinement. »

« Le deuxième élément qui rend la réponse à votre question délicate, c'est que le déconfinement va dépendre dans sa réalisation d'éléments dont nous ne disposons pas aujourd'hui entièrement. Quels sont ces éléments? D'abord, on sent bien que le déconfinement sera différent s'il existe au moment du déconfinement des traitements éprouvés ou s'il n'en existe pas, que la réponse apportée à la question du confinement pourra dépendre aussi de notre capacité à tester quoi et à tester qui. Car lorsqu'on parle des tests, encore faut-il savoir de quel test l'on parle et de quelle capacité on a à produire ces tests et à les réaliser dans de bonnes conditions. »

A la question "Quelle trajectoire d'évolution pouvez-vous nous décrire pour les semaines à venir ?", **M. Edouard Philippe** remarque au préalable : "Nous ne savons pas tout." "Les décisions que nous prenons sont souvent prises sur le fondement d'informations qui sont parfois incomplètes et souvent contradictoires."

"Jamais aucun système de santé au monde n'a été construit, pensé, dimensionné pour faire face à ce que nous vivons. Peut-être a posteriori faudra-t-il le regretter, peut-être faudra-t-il en tirer les conséquences, mais il apparaît clairement qu'aucun système de santé au monde n'a été conçu pour faire face à une vague de cette ampleur. »

« Nous avons demandé à plusieurs équipes de travailler sur des hypothèses de déconfinement régionalisé ou dépendant de campagne de tests ou de classes d'âges, la discussion devra avoir lieu être présentée et discutée, prendre en compte des impératifs de santé et nous espérons pouvoir avancer sur le sujet et présenter des éléments dans les jours les semaines qui viennent de façon à pouvoir exposer et donner une perspective à nos concitoyens. »

Les présidents des commissions permanentes, co-rapporteurs de cette mission commune d'information, ont ensuite pris la parole, à distance. M. **Eric Woerth**, seul représentant de l'opposition en tant que président (Les Républicains) de la commission des finances s'est exprimé le premier. Il a évoqué notamment la création d'un prêt à taux zéro "coronavirus".

Mme Brigitte Bourguignon, présidente LREM de la commission des affaires sociales, a demandé, pour sa part, si l'ensemble des personnels soignants disposaient à ce jour du matériel de protection, a demandé des précisions sur les capacités sanitaires nationales face à la crise et la question des Ehpad.

La présidente de la commission des lois, **Mme Yaël Braun-Pivet**, a demandé de son côté des précisions sur le respect des "libertés et du rôle de la protection des données numériques. On entend parfois parler de tracking sur les portables pour pouvoir procéder au confinement. Vous envisagez de procéder de la sorte ?", s'est-elle interrogée. Sa deuxième question a porté sur le matériel de protection demandé par les forces de l'ordre.

Les questions ont ensuite été posées trois par trois avant une réponse groupée du premier ministre et de M. Olivier Véran, Ministre de la Santé.

Le Premier ministre M. Edouard Philippe, a déclaré, en réponse à une question de M. Eric Woerth portant sur les conséquences économiques de la crise sanitaire et l'accompagnement des entreprises :

« Je partage évidemment l'inquiétude et la conscience pleine et entière des conséquences extrêmement lourdes, extrêmement lourdes sur notre pays. Le confinement provoque l'interruption du cycle économique global partout dans le monde, la diminution considérable dans des proportions, à mon avis, observées, de la diminution de la demande mondiale. »

« Bref, il est absolument certain que la crise sanitaire est susceptible de s'ajouter une crise économique et peut être demain une crise financière. Mais, en tout cas, une crise économique qu'il va falloir là aussi traverser. »

« C'est la raison pour laquelle le gouvernement a rapidement pris un ensemble de mesures d'urgence que vous connaissez, Monsieur le Président, puisque le Parlement a voté après un débat intense et, je crois, très, très utile, qui se rassemble au fond en deux grands volets la partie garantie d'emprunt formulée par l'Etat qui permet aux entreprises d'accéder à un financement bancaire, lequel est garanti par l'Etat à hauteur de 300 milliards. C'est absolument indispensable si l'on veut que la vie économique puisse se poursuivre. »

« Et puis, 45 milliards d'euros d'aides directes ou indirectes d'urgence aux entreprises à travers les reports de charges et les subventions directes versées à un certain nombre d'entreprises dans des conditions que vous connaissez. »

Interrogé au sujet du **tracking sur les portables** pour pouvoir procéder au confinement, M. Edouard Philippe a rappelé qu'*"un certain nombre de pays ont procédé à l'isolement très strict de ceux qui étaient malades et de ceux qui avaient pu entrer en relation avec quelqu'un qui aurait été malade"* en utilisant cette technique.

"Ces dispositifs en France n'existent pas parce qu'ils ne seraient pas légaux", a-t-il fait savoir, tout en ajoutant :

"On pourrait peut-être sur le fondement d'un engagement volontaire, utiliser ces méthodes pour mieux tracer la circulation du virus et les contacts réalisés par quelqu'un qui serait et qui saurait qui sont ses contacts. Mais nous n'avons pas aujourd'hui d'instrument légal et nous ne travaillons pas aujourd'hui sur des instruments qui rendraient obligatoire ce tracking. La question peut être posée de savoir s'il pourrait être volontaire et produire des effets dans ce cas. C'est une question qui, à ce stade, reste encore ouverte."

Le ministre de la santé, **M. Olivier Véran**, répondant à la question de Mme Brigitte Bourguignon sur le **matériel de protection et sur les commandes de masques**, a indiqué :

"Nous avons déstocké depuis le début de l'épidémie plus 110 millions de masques". "Nous estimons la demande à 40 millions de masques hebdomadaires."

"Cette semaine nous avons renforcé notre stock de 28 millions, huit millions par une production nationale, le reste par des dons et des importations. Au total, la France a passé une commande pour un milliard et demi de masques en France et à l'étranger."

Concernant **les capacités sanitaires en matière de lits en réanimation**, il a indiqué *"il reste à date, ce soir, 4 000 lits sur le territoire national disponibles, dont 1 700 lits dédiés au Covid-19"*. « Plus de 5 500 malades du Covid-19 sont hospitalisés dans des unités de réanimations françaises, dont, ce soir, 450 patients de plus qu'hier ».

Mme Marielle de Sarnez a interrogé le gouvernement sur **l'indépendance de la France** (en termes de médicaments, de matériel), et a demandé la position de M. Edouard Philippe sur de nouvelles dépenses publiques. Elle a posé enfin la question de la solidarité avec d'autres pays, notamment sur le continent africain.

M. Roland Lescure a demandé la confirmation du premier ministre sur le seuil d'accès au fonds de solidarité des très petites entreprises (50 % de baisse du chiffre d'affaire selon lui) et l'a interrogé sur l'arrivée des investissements de fonds voutours en France et le soutien de l'Etat aux entreprises dans ce contexte.

M. Bruno Studer a concentré ses questions sur **l'organisation de la continuité pédagogique pour les élèves et étudiants** : « *que penser de la date de rentrée des classes évoquée pour le 4 mai par M. Jean-Michel Blanquer, est-ce qu'une uniformisation des vacances scolaires sur*

les trois zones ne devrait pas être envisagée ? » s'est-il interrogé. Le député se pose également la question de l'organisation du baccalauréat dans ces conditions, ainsi que sur les conditions difficiles d'accès aux modalités d'enseignement à distance dans certaines familles.

« Il est désormais acquis qu'il ne sera pas possible d'organiser dans les conditions normales le bac 2020 », a déclaré le Premier ministre : *"Il nous paraît délicat d'imaginer que l'on puisse faire comme si de rien n'était et imaginer que le bac 2020 se passerait dans des conditions normales. Je ne crois pas, au jour où nous parlons, qu'ils puissent passer cet examen dans des conditions normales, comme si de rien n'était. (...) Il faut donc étudier cette question. Et c'est ce qui est en train d'être fait par le ministre de l'éducation nationale. (...) Plusieurs options sont sur la table."*

Interrogé sur **la date de réouverture des établissements scolaires**, M. Edouard Philippe a évoqué l'hypothèse d'une réouverture au début du mois de mai. *"Mais, bien entendu, cette question est liée à la question générale du confinement et des conditions dans lesquelles pouvoir procéder à confinement"*, a-t-il tempéré, après avoir salué l'engagement *"exceptionnel"* des enseignants, en dépit des problèmes techniques.

Mme Laurence Dumas a posé la question du **rôle des armées** à la suite du lancement de l'opération "Résilience", la semaine dernière, par le Président de la République. *« L'action des militaires pourra-t-elle se consacrer à des missions de solidarité en temps de confinement ? Comment les armées vont pouvoir absorber cette augmentation d'activité alors que la loi de programmation militaire prévoit déjà un budget jusqu'en 2025 ? »*

Mme Barbara Pompili s'est interrogée sur **l'action de l'Etat dans des territoires touchés de manière très diversifiée par l'épidémie**, constatée en matière sanitaire (transfert de patients par exemple), mais la députée se pose la question de l'adaptation dans d'autres domaines – services de propreté, numérique... – dans l'égalité d'accès aux services publics.

Le Premier ministre a ensuite répondu aux questions sur les services publics et les inégalités entre territoires

A la question de Mme Barbara Pompili sur les inégalités entre les territoires, M. Edouard Philippe reconnaît que la mobilisation des établissements hospitaliers est *"très différente en fonction de la région dans laquelle on se trouve"*. La pression est notamment *"très forte dans le Grand Est qui prend la vague de plein fouet, très forte en Ile de France, où nous arrivons, nous espérons arriver en ce moment à quelque chose qui pourrait être le pic"*, reconnaît-il.

En matière de **continuité des services publics**, le premier ministre annonce qu'il s'entretiendra jeudi avec le dirigeant du groupe La Poste *"de façon à bien veiller à ce que l'ensemble des obligations, l'ensemble des missions sont correctement assurées sur l'ensemble des territoires"*. Enfin, les contrôles en matière de sécurité industrielle et alimentaire doivent être maintenus. *"Personne ne comprendrait au fond que nous insistions sur la santé des Français, mais que cette priorité à la santé des Français se double de moindres préoccupations sur la sécurité industrielle ou sur la sécurité alimentaire."*

En réponse à **la question sur les moyens donnés à l'armée**, M. Edouard Philippe a repris les éléments donnés par le Président M. Emmanuel Macron (déploiement de deux portes-hélicoptères amphibies en Outre-Mer, soutien logistique aux services publics, aides aux transferts de malades) mais n'a pas donné d'éléments sur une potentielle extension du périmètre d'action des militaires. Avant de poursuivre :

« J'insiste aussi, madame la présidente, mais vous le savez, sur la préparation que nécessitent les opérations de relève sur les théâtres d'opérations extérieures, qui doivent évidemment ne pas être impactées par l'épidémie de façon à ce que les missions opérationnelles confiées à l'armée française puissent être réalisées dans de bonnes conditions. »

M. Damien Abad a posé la question de la **"stratégie de sortie du confinement"**, liée selon lui à la questions des tests. *"Est-ce qu'on pourrait envisager dans les quinze prochains jours, un dépistage massif et systématique à la fois du personnel et des résidents de nos Ehpad ?"*, demande-t-il notamment. Il a demandé aussi à M. Olivier Véran des précisions sur le rôle des cliniques privées dans la gestion de la crise sanitaire : *"Est-ce que vous pouvez nous dire aujourd'hui combien il reste de lits disponibles dans les cliniques privées en France ?"*

M. Patrick Mignola s'interroge sur la meilleure manière d'organiser un **"service public local minimum"** avec l'aide des collectivités locales, et comment, *"à l'autre bout de la chaîne"*, travailler au niveau européen, notamment en termes d'indépendance industrielle.

M. David Habib se demande quelle hiérarchie a été choisie dans la distribution des masques commandés. Le député s'interroge également sur le détail de ces commandes à la Chine, ainsi que sur l'existence de demandes d'aide de la part de l'Espagne.

M. Jean-Christophe Lagarde interroge le Premier ministre sur les décisions prises *"tous les quinze jours"*, demandant si cela ne serait pas plus simple de prévenir plus à l'avance de la fin du confinement, par exemple. Il soulève une question sur la capacité des conseils départementaux à donner accès à des locaux pour les tests de dépistage, accès, selon lui, impossible pour l'instant. M. Lagarde conclut son intervention en demandant au Premier ministre pourquoi les assureurs, aujourd'hui engagés à hauteur de 200 millions d'euros, ne participent pas plus au fond de solidarité *"alors qu'il n'y a pratiquement pas de voitures qui circulent [donc moins d'accidents]"*

Répondant à la question du député M. Damien Abad, **le Premier ministre** réfute toute comparaison avec l'Allemagne en matière du nombre de tests menés, notant que, *"dans l'interprétation des chiffres, il faut être extrêmement prudent et extrêmement conscient"* des différences de construction. La semaine dernière, la France menait environ 5 000 tests par jour, *"je peux faire état de ce que nous sommes en train d'arriver cette semaine à une logique de 20 000 tests par jour"* a-t-il indiqué.

M. Olivier Véran répondant à la question de M. Damien Abad sur la question de **l'engagement des établissements privés dans l'accueil des patients**, a déclaré : *« Je vous rassure sur cette question. Je ne vois que des malades et je ne vois que les soignants. Je ne*

vois pas le statut de tel ou tel établissement. Toutes les places disponibles doivent être mobilisées et à chaque fois, alerte. J'appelle le directeur général de l'agence régionale de santé. A chaque fois que j'ai une alerte, j'appelle l'établissement public ou privé en question pour essayer de saisir si la situation est réelle ou si c'est une situation qui correspond, comme l'a parfaitement expliqué le premier ministre, au fait que le virus ne circule pas encore sur ce territoire. »

Le ministre de la santé a répondu également à une demande sur un dépistage systématique dans les Ehpad :

« Un dépistage à un instant T de tout le monde n'apporte pas l'exhaustivité nécessaire. En revanche, dès qu'il y a des symptômes, dès qu'il y a une crainte, dès la personne et contact de quelqu'un qui s'est révélée malade, j'ai demandé formellement aux Agences régionales de santé de tout le territoire national de tout mettre en œuvre pour dépister le plus rapidement possible, dans les meilleures conditions de sécurité, toute personne capable de travailler au contact des gens fragiles dans nos campagnes. C'est une priorité, car les résidents des Ehpad sont les personnes les plus fragiles face à la menace virale. »

M. Jean-Luc Mélenchon a interpellé le premier ministre sur le "déconfinement"

Le président du groupe La France insoumise a demandé quelle méthode, quel calendrier et quel contrôle parlementaire est prévu sur le sujet. Il a interrogé en outre M. Edouard Philippe sur la possibilité de nationaliser deux entreprises françaises, l'une productrice de bouteilles d'oxygène, l'autre de médicaments et sur la possibilité de réquisitionner des usines textiles pour produire des masques. Enfin, il a évoqué la nécessité de protections pour les Français continuant à aller au travail et le retour éventuel d'une cellule de "planification". *"La planification était pendant un temps une des spécialités et une des forces de la France".*

Répondant à M. Jean-Luc Mélenchon, concernant le stock de médicaments, M. Edouard Philippe a reconnu que *"le stress et la demande sont considérables"* et a noté que *"c'est aujourd'hui le sujet sur lequel la concentration est la plus vive"*.

"Nous pouvons tenir. Nous avons de quoi tenir durablement, mais comme personne ne sait combien de temps le pic ou le plateau va durer, nous savons que nous devons faire attention à la gestion de la ressource". Pour autant, il a réfuté l'idée, avancée par M. Jean-Luc Mélenchon, de réquisitions et nationalisations généralisées. *"Augmenter la production nationale, ça ne passe pas nécessairement par la réquisition ou la nationalisation"*. *"Sans réquisitionner sans nationaliser, l'exemple des masques le montre, on peut mobiliser le tissu productif national"*, a-t-il assuré.

Sur la sécurité des travailleurs, le Premier ministre note la nécessité de la poursuite d'une activité économique minimale, et l'élaboration de *"guides de bonnes pratiques" pour "garantir la sécurité sanitaire de nos concitoyens"*.

A l'approche des vacances de Pâques, le Premier ministre précise aussi que "le confinement, ce ne sont pas des vacances"

"Un certain nombre de nos concitoyens ont pensé (...) qu'aller dans sa résidence secondaire était souvent une bonne façon de passer le confinement. Je ne suis pas sûr que, ce faisant, ils aient permis de contenir la circulation du virus là où c'était nécessaire."

"Disons très clairement qu'on ne peut pas changer de lieu de confinement pour trouver la période plus facile ou moins longue. L'objectif, c'est de limiter la circulation du virus et c'est à ce prix que nous allons sauver le système hospitalier de l'embolie et de la saturation, que nous allons sauver un nombre considérable des vies de nos concitoyens."

En réponse à une question de M. Jean-Christophe Lagarde sur **l'approvisionnement en masques de tous les soignants**, dont la médecine de ville, au-delà de l'arrivée de matériel de Chine, M. Edouard Philippe a déclaré :

« La chaîne logistique de l'ensemble des opérations est évidemment très complexe par la tension sur les approvisionnements et par l'interruption liée au confinement. Il faut donc que l'ensemble logistique, celle qui approvisionne les hôpitaux, celle qui approvisionne l'ensemble du système de soins et celle qui, en général, approvisionne l'ensemble de l'économie française, soit maintenue. »

« Cela passe par une mobilisation, notamment des transporteurs routiers. Je veux saluer leur rôle. On les oublie souvent et je veux saluer le rôle de ceux qui dans les ports, continuent à travailler dans des circonstances parfois difficiles, mais qui garantissent le fait que les chaînes logistiques ne soient pas interrompues sur les routes »

« S'agissant de l'approvisionnement en base que nous avons, nous nous sommes tournés vers des professionnels. Le pont aérien, qu'on décrie souvent, entre la Chine et la France avec l'entreprise Géodis, c'est un exercice compliqué, mais nous avons réussi à montrer que le pont fonctionnait ».

Le député LR M. Eric Ciotti est revenu sur **les contrôles des forces de l'ordre** pour faire respecter le confinement. Selon lui, *"il existe des exceptions dans certains territoires où il est mal ou pas du tout respecté, et notamment dans certaines banlieues."* *"Il semblerait, selon la presse, que le ministère de l'Intérieur ait donné des instructions aux préfets pour que le confinement, le non-respect du confinement ne soit pas sanctionné dans ces quartiers"*, a-t-il poursuivi.

En réponse, **le Premier ministre** a estimé que *"le respect d'un confinement strict est probablement plus difficile dans certains endroits que dans d'autres. On comprend que le confinement à Mayotte va s'exercer dans des conditions plus difficiles que le confinement dans le 7^e arrondissement de Paris et on le comprend très bien."*

Avant de poursuivre *"Mais je le dis aussi avec force : la loi s'applique partout sur le territoire. Le confinement, il n'est pas là pour contenter ou pour ennuyer une catégorie de Français plutôt qu'une autre. Il est là pour préserver tous les Français, et notamment les plus fragiles. Il y en a partout, dans tous les quartiers, et dans tous les territoires. Les consignes passées par le ministère de l'intérieur sont respectées. Les règles sont strictes."*

M. Edouard Philippe est revenu sur les dispositions prises sur le déroulé des obsèques pendant la crise sanitaire :

« Nous devons et nous avons dû reconsidérer la pratique des soins mortuaires, et interdit la pratique des soins de conservation invasifs sur des personnes infectées par le coronavirus. Nous avons décidé d'interdire toute forme de toilette mortuaire, rituel ou non, sur le corps de ces personnes. C'était évidemment une décision très lourde de sens et je mesure l'émotion et la tristesse. »

« [L'épidémie nous a amenés] à également d'interdire de manière générale tous les soins de conservation invasifs, quelle que soit la cause du décès, compte tenu de la pression exercée sur les services concernés. De la même façon, nous avons décidé d'utiliser les dispositions juridiques applicables en la matière et d'imposer la mise en bière immédiate du corps des défunts porteurs du Covid-19. »

M. Olivier Véran a répondu à une question du député M. Joachim Son-Forget. Le député des Français de l'étranger lui demandait un avis sur **la piste de l'hydroxychloroquine** comme traitement du Covid-19. Après avoir rappelé qu'en respect de l'avis du Haut Conseil de santé publique, ce traitement était autorisé en milieu hospitalier pour les formes les plus sévères, le ministre de la santé a déclaré :

"Il y a plusieurs études qui sont en cours sur le territoire national. Il y a une grande étude européenne, qui est l'étude Discovery, qui teste cinq branches thérapeutiques, et comprend non seulement l'hydroxychloroquine, mais également d'autres antiviraux et d'autres molécules. Plusieurs centaines de patients sont déjà inclus, et j'attends des résultats intermédiaires études dans les prochains jours.

« Il y a également, pour les citer, une étude qui a démarré à Montpellier, qui teste la combinaison hydroxychloroquine [et un antibiotique] contre hydroxychloroquine seule. Il y a également une étude qui a démarré à Angers sur des malades peu sévères, en ambulatoire avant tout, pour regarder si ce type de molécule est susceptible de préserver l'état de santé. Il y a d'autres études à venir. M. Son-Forget est médecin, il ne sait que trop bien que pour prescrire un médicament, il faut avoir un minimum d'éléments pour démontrer scientifiquement de son efficacité, en France ou ailleurs dans le monde. » a-t-il indiqué.

« Aucun pays aujourd'hui n'est allé au-delà de l'autorisation. Croyez-moi, si un médicament, que ce soit celui-ci ou un autre, est capable d'améliorer l'état de santé des Français, nous le ferons. Nous mettrons tout en œuvre pour le rendre disponible dans les meilleures conditions et surtout les meilleurs délais. » a déclaré le ministre de la santé.

M. Edouard Philippe en réponse à une question sur **la situation en outre-mer**, a indiqué : *"La situation telle qu'elle est aujourd'hui, c'est celle d'une fragilité plus grande des territoires ultramarins sur les questions sanitaires"*, a-t-il déploré.

"C'est exactement pour ça que nous avons pris et appliqué dans les outre-mer les mêmes décisions que celles qui ont été décidées au niveau métropolitain, alors même que la vitesse de circulation du virus, ou l'étendue de la circulation du virus n'y était pas aussi grande. Nous avons décidé du confinement parce qu'il nous semblait que là-bas, plus peut-être encore qu'ailleurs, il fallait freiner très fort dès le début."

"Nous avons demandé au préfet de renforcer les mesures, c'est-à-dire la possibilité de décider de couvre-feu là où c'était nécessaire, compte tenu des risques sanitaires qui existent. Nous avons ensuite demandé à nos autorités sanitaires d'organiser le renforcement des moyens sanitaires avec la déprogrammation des opérations selon le même calendrier que dans l'Hexagone."

Interrogé sur **la protection des salariés de la grande distribution** par le député M. Stéphane Peu, dont la circonscription de Seine-Saint-Denis est endeuillée par la mort d'une caissière de 52 ans du Covid-19, **M. Edouard Philippe** a répondu :

« Un grand nombre de dirigeants de ces enseignes a essayé de garantir la pause de plaques de plexiglas dans beaucoup d'enseignes, de façon à protéger les salariés. Qu'aujourd'hui, il y a du gel hydroalcoolique qui est mis à la disposition de l'ensemble de ceux qui rentrent des supermarchés que dans un certain nombre de supermarchés, Je vous vois douter, Monsieur le député. Je ne dis pas que c'est le cas dans tous les supermarchés, mais je sais qu'il y a des efforts considérables consentis par l'ensemble de ceux qui travaillent dans ces supermarchés. Je veux le souligner. »

« Il faut garantir la sécurité des salariés. Il faut aussi garantir l'accès de la population française à l'alimentation et un ensemble de besoins qui sont des besoins de très grande nécessité et évidemment, la fermeture du commerce non essentiel. Je veux saluer l'ensemble du système de la grande distribution. Evidemment, les femmes et les hommes, plus souvent les femmes, qui garantissent la pérennité dans les rayons, mais aussi l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, l'ensemble de ceux qui se battent pour que cette de distribution continue à fonctionner. »

« Je salue aussi tout ce qui n'est pas la distribution. Il y a beaucoup de petits commerces, de boulangers, d'artisans, de bouche qui restent ouverts et qui garantissent l'accès de nos concitoyens à une alimentation de qualité. C'est extrêmement important. Il ne faut pas les oublier. Ils sont eux aussi d'une certaine façon des héros du quotidien. » a déclaré le Premier ministre.

Sur **la question des consignes sur le port des masques**, aujourd'hui orientés en priorité aux soignants et déconseillé pour le reste des Français, **M. Edouard Philippe** a défendu la position du gouvernement et a affirmé être en accord avec la position de l'Organisation mondiale de la santé sur la question :

« On nous a beaucoup critiqués sur ces éléments, mais je me permets de citer le docteur Mike Ryan, qui est directeur exécutif de l'OMS pour les programmes d'urgence. Le 30 mars, c'est à dire finalement il y a deux jours, il dit qu'il n'y a pas de preuve que le port du masque dans la population apporterait un bénéfice. Ce serait même plutôt le contraire à cause d'une mauvaise utilisation. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le directeur exécutif pour les

programmes d'urgence. En outre, rajoute-t-il, il y a risque de pénurie globale. À l'heure actuelle, les personnes les plus exposées sont les professionnels de santé. Donc, vous voyez que nous ne sommes pas en contradiction avec les recommandations de l'OMS. »

« Nous avons entamé cette crise sanitaire effectivement avec plus d'une centaine de millions de masques en réserve. On peut toujours là aussi discuter sans doute des choix qui ont conduit à diminuer le nombre de masques en réserve. Nous avons des masques chirurgicaux, mais pas de masques FFP2 parce qu'entre temps, la doctrine avait changé. Quand je dis entre temps, c'est au début des années 2010, entre 2011 et 2013. »

« Nous devons donc augmenter les capacités nationales de production, chercher des masques à l'étranger, réquisitionner le 3 mars la production et les stocks nationaux pour être certain que nous allions conserver ces masques. »

La mission commune d'information de l'Assemblée nationale se réunira à nouveau la semaine prochaine, pour une audition de la Garde des Sceaux, Mme Nicole Belloubet, et du ministre de l'Intérieur, M. Christophe Castaner.